



## **Appel à candidature pour un stage au sein du Service accueil et sensibilisation**

### **Politique documentaire du centre de documentation et d'archives du Parc national des Cévennes**

#### **Statut**

Stage conventionné à temps plein, indemnisé de 4 à 6 mois (la durée et période sera à définir avec le stagiaire) à partir de janvier 2023.

Le stagiaire disposera d'un bureau au siège de l'établissement public à Florac-Trois-Rivières.

#### **Le Parc national des Cévennes**

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes doit assurer trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser.

L'établissement compte 76,2 postes (en équivalent temps plein) au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Le centre de documentation et d'archives du Parc national** conserve et met à disposition du public (interne/externe) un fonds spécialisé sur les Cévennes. Créé en 1990 en partenariat avec une association d'érudits locaux, ce centre de ressource s'est régulièrement étoffé par des dons, dépôts et acquisitions. Actuellement, le catalogue documentaire valorise plus de 19 500 références (livres, revues, littérature grise, cartes...), tant dans le domaine des sciences humaines que des sciences naturelles. En complément de ses ressources documentaires, plusieurs fonds d'archives anciennes constituent des témoignages précieux sur la vie en Cévennes entre le XIV<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle. Le centre fait partie du réseau des centres de documentation des espaces naturels et il est également placé sous la responsabilité scientifique des Archives départementales du Gard et de la Lozère. Après plus de 30 ans de fonctionnement, l'établissement souhaite définir une politique de redynamisation de la structure afin de s'adapter aux évolutions récentes dans le champ de la documentation, ainsi qu'aux attentes nouvelles des publics.

## Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual, Causses-Gorges, Mont-Lozère, Piémont cévenol et Vallées cévenoles.

**Le stage « politique documentaire » est intégré au sein du service Accueil et sensibilisation.**

**Le service Accueil et Sensibilisation** rassemble 18 personnes dont 4 affectées à des massifs. Il est composé, outre le chef de service, de 4 agents de catégorie A, 8 agents de catégorie B, 3 agents de catégorie C et bénéficie également de la mise à disposition par l'Éducation nationale d'un service éducatif composé de 2 enseignants : 1 du 1<sup>er</sup> degré à temps plein, 1 du 2<sup>nd</sup> degré pour 4 heures hebdomadaires.

Le service intervient sur les missions suivantes :

- la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- la politique touristique du parc,
- l'accueil et la première information des visiteurs,
- les programmes d'animation et d'éducation,
- la communication du Parc national, y compris institutionnelle,
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine,
- la politique de gestion de la connaissance : documentation, littérature grise, archives,
- la gestion des collections des écomusées du parc.

## Missions de stage

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service, **le.la stagiaire est affecté.e au SAS et basé.e à Florac-Trois-Rivières (Lozère)**. Il.elle effectuera les missions suivantes sous le pilotage du chargé de mission valorisation des patrimoines :

- ❖ **compléter le diagnostic sur les fonds conservés et valorisés**
  - qualifier les fonds documentaires en termes de thématiques couvertes, de valeur des documents, d'obsolescence, de redondance...
  - étudier les complémentarités avec les autres centres de documentation du territoire ;
  - analyser les besoins des usagers : agents du Parc national et publics externes.
- ❖ **proposer une politique documentaire**
  - définir une procédure de désherbage des fonds : définir les critères de sélection, évaluer la volumétrie et proposer la destination des fonds dés herbés ;
  - suggérer une politique d'acquisition et les champs de spécialisation pertinents
- ❖ **En fonction de la durée du stage, deux autres axes pourront être explorés :**
  - étudier les modalités d'accès des publics aux fonds (ouverture du centre, accès à distance)
  - étudier la faisabilité d'un programme de numérisation des fonds

## Diplômes/Compétences

- Formation dans les métiers du livre et de la documentation ou équivalent (Bac +4 minimum),
- Expérience de stage ou d'emploi dans une bibliothèque ou centre de documentation
- Connaissance des techniques et de la réglementation des archives et de la documentation
- Aisance dans l'utilisation de l'informatique appliquée aux bibliothèques ; une connaissance du logiciel PMB serait appréciée.
- Permis de conduire B

Pour réussir dans cette mission, le.la stagiaire saura faire preuve de :

- intérêt pour le patrimoine naturel et culturel et sa préservation ;
- aptitude à la rédaction et capacité de synthèse ;
- autonomie et rigueur ;
- sens de l'organisation et esprit d'initiative.

## **Modalités administratives**

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae et un descriptif de la formation en cours **pour le 01/11/2022 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : [eddie.balaye@cevennes-parcnational.fr](mailto:eddie.balaye@cevennes-parcnational.fr)**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,  
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Eddie BALAYE chargé de mission valorisation des patrimoines  
04.66.49.53.17  
[eddie.balaye@cevennes-parcnational.fr](mailto:eddie.balaye@cevennes-parcnational.fr)